



## Compte-rendu Comité de liaison Citoyen COVID-19

Samedi 6 mars 2021, Hôtel de Ville de Grenoble

### Présent.es au comité en tant que participant.es : 16 personnes présentes

- 6 représentant.es d'acteurs locaux grenoblois de différents domaines d'action (ARNAUD Pierre, Office Municipal des Sports de Grenoble ; BONNAN Christine, Association des diabétiques de l'Isère AFD 38 ; PERIER François-Marie, GreLive ; PRUD'HOMME Audrey, Alliance citoyenne ; SERVENTON Jérôme, 3aMIE ; ZAGHOUANE Myriam, Uniscité)
- 10 habitant.es tiré.es au sort (CHASTEL Philippe ; COTTIN Mireille ; FAHARDINE Fatiha ; FORTIN Selma ; HERNANDEZ Diego ; LEMIRE Aurore ; MANTO JONTE Juliette ; MORENO Adrien ; ROUSSON Antony ; ROUX Maurice)

### Répartition par âge des membres du comité du 6 mars 2021

	Moins de 29 ans	30 à 59 ans	Plus de 60 ans	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans
Ensemble des tiré.es au sort pour la séance	27%	50%	23%	41%	59%	14%
Présent.es au comité	19%	50%	31%	50%	50%	13%

### Répartition de la population grenobloise en 2017<sup>1</sup>

	Moins de 29 ans	30 à 59 ans	Plus de 60 ans
Population grenobloise	45%	35%	20%

5 secteurs de la ville sont représentés par les habitant.es tiré.es au sort (les personnes absentes habitant dans le secteur manquant), ainsi que 6 domaines d'actions pour les acteurs volontaires (sur les douze identifiés).

### Autres personnes présentes, non participant.es au comité :

- Nathalie Jeauffroy, Facilitatrice, Animatrice du comité
- Laurence Creton-Cazanave, sociologue, observatrice
- Thibault Jouannic, Chargé de mission démocratie locale à la mairie de Grenoble, prise de notes

1<sup>er</sup> temps : Présentation générale du fonctionnement de la gestion de la situation sanitaire à Grenoble et présentation des enjeux de la séance, par Annabelle Bretton, Adjointe à l'Education populaire, à la Jeunesse et à la démocratie locale ; Pierre-André Juven, Adjoint à la Santé et à l'urbanisme et Chloé Le Bret, Conseillère municipale à l'Egalité des droits et à l'état civil.

2<sup>ème</sup> temps : Discussions sur les deux thèmes de la séance : problématiques de santé mentale et territorialisation des mesures relatives aux règles sanitaires.

3<sup>ème</sup> temps : Temps d'échange ouvert sur des remontées de terrain : préoccupations, risques identifiés, recommandations.

<sup>1</sup> Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020. En ligne, consulté le 13/11/2020, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38185#chiffre-cle-8>.

*NB : Le présent compte-rendu a été envoyé pour validation à l'ensemble des participant.es, qui ont validé son contenu. Une personne ne l'a néanmoins pas approuvé, rejetant l'ensemble du contenu sans y adjoindre de modifications. Nous publions donc la version telle qu'approuvée par le reste des participant.es.*

## Situation et perspectives des actions liées à la santé mentale

Questions structurant la discussion :

- A partir l'état des lieux sur les situations de détérioration de santé mentale proposé, lesquelles vous semblent les plus prégnantes ou les plus visibles ?
- Identifiez-vous d'autres risques liés à la santé mentale dans votre quotidien ?
- Parmi les pistes d'actions envisagées par la Ville pour lutter contre les risques liés à la santé mentale, lesquelles vous semblent devoir être mises en œuvre de façon prioritaire ?

### Identification des personnes et groupes vulnérables face aux problématiques de santé mentale

- **La situation générale des étudiants est extrêmement préoccupante :**
  - Les étudiants en première année sont particulièrement fragiles : il n'y a aucune activité associative, donc beaucoup d'étudiants se retrouvent seuls.
  - Beaucoup d'étudiants se sont posé la question d'arrêter leurs études.
  - Les étudiants en situation de handicap sont confrontés à une double problématique : d'une part avec l'isolement lié à la situation étudiante, d'autre part par rapport à celle du handicap. Ces publics sont-ils en contact avec des services de la mairie ?
  - Les étudiants en fin d'études se posent également beaucoup de questions, notamment pour trouver des stages, et un emploi futur.
  - Il y a une surconsommation des écrans dans le cadre des cours, et par ailleurs, on ne peut pas savoir quels étudiants suivent effectivement les cours, derrière les caméras. L'impact des écrans, la fatigue des yeux, la concentration, va sans doute devenir un problème de santé dans le futur.
  - Il y a une angoisse forte chez les jeunes, qui n'ont pas de boulot, ils n'ont plus la possibilité de se rencontrer.
- **Les enfants, et notamment les très jeunes, sont également une population à risque :**
  - Les enfants en maternelle ont particulièrement souffert : cette tranche d'âge semble avoir été impactée par le confinement.
  - L'apprentissage des enfants est particulièrement difficile : il peut être intéressant d'évaluer ce que le port du masque fait aux enfants. Des enseignants se retrouvent à punir parce qu'ils ne mettent pas le masque, mais il est difficile pour eux d'avoir des repères et de comprendre quand ils doivent le mettre ou pas.
  - Les enfants ont commencé à intégrer dans leurs gestes quotidiens les contraintes liées à la situation sanitaire.
- **Le public des adolescents a parfois été oublié, pourtant, ils sont particulièrement à risque, et peu de dispositifs existent pour eux.**

- Leur façon d'être résilient passe parfois par le fait de trouver normal de ne pas se voir, et de passer par des réseaux en ligne, via leur ordinateur.
- **Il y a aussi des adultes qui se retrouvent isolés et pas seulement des étudiants** : les cours de sports et activités, autorisés seulement pour les enfants, ne sont plus possibles pour les adultes.
  - Pour les personnes qui sont en activité professionnelle, on constate également les limites du distanciel. Comment pourrait-on limiter les inconvénients du distanciel, envisager d'autres rythmes de travail ?
- **Les personnes âgées dans les EHPAD est parfois préoccupante également.**
- **La situation des personnes étrangères est aussi préoccupante :**
  - Notamment les étudiants étrangers, pour qui la situation est très difficile. Malgré une relative reprise des cours, il n'y a aucun moyen pour ces personnes de s'intégrer, et ils restent donc beaucoup entre eux.
- **La question des personnes précaires est importante également** : leur situation est encore plus difficile avec la crise, il y a peu de réponses des institutions à part de la distribution alimentaire. Une ordonnance de 1945 autorise les collectivités à faire des réquisitions. Au moins de décembre, 52 personnes ont investi un bâtiment vide à la mairie, à l'Abbaye, pour le réquisitionner. L'eau, l'électricité et le chauffage ont été coupés quelques jours après.
- **Les locataires HLM sont aussi une population à risque** : les bailleurs mettent parfois la pression aux locataires pour payer les retards de loyer. Ces pressions sont insupportables. Lorsque l'on est obligé de rester toute la journée dans un logement insalubre, c'est très difficile. Il y a une urgence à agir pour ces populations.
- **Les associations, les personnes morales, sont un ensemble de personnes physiques, et elles-aussi sont en difficulté** en ce moment. Nous sommes dans un moment de découragement, d'usure mentale.
- **Certaines catégories socio-professionnelles sont également particulièrement fragilisées :**
  - **La professionnels du monde artistique**, puisqu'ils n'ont plus de travail.
  - **Les enseignants en lycée** soulignent que la préparation des cours en ligne demande un travail beaucoup plus important ;
  - **Les personnels de la petite enfance sont particulièrement touchés.** Il peut exister des violences éducatives involontaires, liées aux nouveaux rythmes de vie des parents qui sont en télétravail et donc à une surcharge de travail pour les professionnels de la petite enfance. Sans activités sportives, il devient beaucoup plus difficile de travailler sereinement pour une partie d'entre eux.
  - **Les soignants sont également parfois en difficulté dans leur travail au quotidien.**
- **Les personnes qui n'ont pu être prises en charge médicalement à cause du COVID**, sont également des personnes qui ont été fragilisées par la situation.

## Le délitement des liens sociaux, cause de la dégradation de la santé mentale au niveau collectif

- **L'état des lieux exposé est partagé : il faut rappeler qu'il s'agit d'une trajectoire et qu'il y a une distinction entre 2020 et 2021 :** en 2020, la pratique du sport était liée au maintien du lien social et de la santé mentale. En 2021, on constate un découragement, une lassitude, parce que le lien social est rompu. La trajectoire en cours ne va pas vers une santé sociale, mentale et physique.
- **Il existe un manque de sociabilité dans l'espace public : le confinement et la crise que l'on vit limitent la possibilité de se défouler. Les discussions informelles dans l'espace public,** par exemple à la sortie d'école entre parents, manquent : les réponses que l'on pouvait trouver dans ces espaces de dialogue sont très importantes. Les impacts se constatent également dans le temps.
- **Les liens sociaux se délitent depuis plusieurs mois. Dans les magasins par exemple, il n'y a quasiment plus de caissier.e.s,** il n'y a que des caisses automatiques. Ces petits jobs lorsque l'on est jeunes, disparaissent. Parfois, c'était le seul contact pour certaines personnes. Il semble que l'on profite globalement du COVID pour accélérer un processus qui était déjà en cours : celui du sans contact.

## Recommandations sur les questions de santé mentale

- **La reprise des activités pour adultes serait une bonne chose :** la Ville a-t-elle une marge de manœuvre sur ce point ? **Peut-on envisager que la pratique d'un sport après 18 heures soit une raison valable de dérogation du couvre-feu ?**
- **A quelle échelle de territoire peut-on faire bouger les mesures ?**
  - Ni la Ville ni La Métro, mais le bassin de vie, c'est-à-dire le lieu d'échange entre travail et loisirs. Cela demande une volonté gouvernementale d'aller vers l'établissement de cet espace de dialogue, et de la part des élu.es locaux de faire ce choix d'en discuter collectivement.
  - Si l'on raisonne en termes de territorialité, il faut aussi réfléchir au niveau sur lequel il faut communiquer. Le lien avec les Unions de Quartier paraît important pour transmettre les informations.
- **Concernant les LEP, le nombre de psychologues semble insuffisant. Il faudrait les augmenter.**
- **Le plaidoyer pour le remboursement par la CPAM des séances de psychologie** serait une bonne chose.
- **Il faut communiquer sur les dispositifs qui sont déjà en place.** L'information est-elle claire sur les personnes à contacter pour les étudiants, concernant les espaces de santé disponibles ?

- **La Ville de Grenoble pourrait-elle organiser des visites en présentiel pour les personnes fragilisées par cette crise ?** Peut-être en faisant appel aux étudiants ?

### **La gestion de la crise sanitaire au niveau local : vers une territorialisation des mesures ?**

Questions structurant la discussion :

- Quel message souhaiteriez-vous voir porté par la Ville de Grenoble au niveau national ?
- Quelles questions vous posez-vous pour les mois qui viennent ?
- Que qualifieriez-vous de « besoins essentiels » permettant d'articuler contrôle de la pandémie et équilibre de vie ?

### **Implication des citoyen.ne.s dans les décisions prises : nécessité d'une information éclairée**

- **Il faut déclencher un certain engagement dans l'application des décisions au niveau local, via l'inclusion des citoyen.ne.s, et grâce à des sources d'informations plus importantes :**
  - Les personnes ont changé depuis le début de la crise, on ne peut plus communiquer de la même façon. On parle beaucoup d'intelligence collective aujourd'hui, il faut questionner cette notion : comment peut-on intégrer les personnes concernées par les mesures ?
  - Il faudrait anticiper en mettant en place d'autres modes de fonctionnement de la crise.
  - Il est nécessaire de s'appuyer sur les associations qui existent.
  - Les espaces de dialogue doivent permettre aux gens de prendre des décisions eux-mêmes, via une information la plus complète possible.
  - L'extension des dispositifs de démocratie participative pour impliquer plus les habitants et les associations pourrait être envisagé.
- **L'évaluation des décisions prises aux niveaux local et national, couplée à des études d'impact sur des points spécifiques, pourraient également être menées dans les prochains mois, et portée par la Ville de Grenoble :**
  - Par rapport au couvre-feu à 18h : il y a un paradoxe, où l'on se retrouve groupé au même endroit, à 18 heures. Si le couvre-feu est vraiment efficace, malgré cet agrégat de personnes, il faudrait l'indiquer et communiquer là-dessus.
  - L'origine politique des problèmes de santé mentale est certes vraisemblable, mais ce n'est pas la seule. Par exemple, prenons la question de la socialisation des jeunes : si c'est uniquement lié au COVID, celle-ci devrait revenir à la normale après le COVID, mais est-ce le cas ?
  - L'idée de diagnostic est très importante, plus que les exemples, pour être suffisamment précis.



- Comment la Ville pourrait être pilote pour interroger les collégiens et les lycéens ? Quatorze villes, autres que Grenoble, sont liées à l'OMS ; comment pourrait-on se lier pour faire cette évaluation ?
- **Le diagnostic sur la politique sanitaire est important** : comme les enseignants, la Ville a un devoir d'information et de protection.
- **On ne peut pas faire l'économie d'un débat sur les corps intermédiaires.** Concernant le sport, si l'on veut pouvoir adapter les mesures gouvernementales, il faut en effet parler de territorialisation.

### Problématiques liées au travail et au monde économique

- **Il est important de penser également à l'économique, en plus du social.** Avec les économies qui sont faites sur l'automatisation de certaines tâches, ne pourrait-on pas financer des emplois pour les jeunes ?
- **Pourrait-on créer des emplois municipaux pour les jeunes et précaires** : si des réquisitions de bâtiments adviennent, il faudra faire travaux pour les réhabiliter, les entretenir.
- **Pourrait-on créer des espaces de *coworking*** pour permettre aux gens de travailler ensemble, une fois que les règles sanitaires le permettront ?
- **Une articulation avec La Métro pour faire appel à la Responsabilité Sociale des Entreprises serait-elle possible ?** Il faudrait que La Métro ait un poids à jouer dans les décisions économiques de certaines entreprises. La destruction du travail était en œuvre depuis longtemps, ce processus est accéléré aujourd'hui.

### Remontées de terrain et recommandations

- **Concernant les problèmes de logements** : une réquisition des logements vides serait-elle envisageable par la Ville ?
  - L'intégration des habitant.es dans la gouvernance des bailleurs sociaux pourrait également permettre un meilleur traitement des problèmes liés aux bailleurs sociaux.
- **Comment pourrait-on rouvrir d'autres espaces comme les théâtres, les salles de spectacles, pour permettre aux gens de se voir, d'échanger ?** La Ville pourrait-elle mettre ça en place ?
- Existe-t-il une marge de manœuvre concernant **le port du masque obligatoire pour les enfants** ?



- Des sources **d'informations concernant les aspects psychologiques du vécu de la maladie, du deuil, sur un plan moins médical**, en intégrant les médecines douces, alternatives, pourrait être proposé.
- La Ville pourrait inciter la CPAM à appeler les patients.
- **La gratuité des transports en commun pourrait être mise en place** pour les personnes précaires, les personnes âgées, les jeunes, les personnes qui subissent l'isolement de plein fouet.
  - Par ailleurs, les transports en commun sont bondés, y a-t-il des possibilités pour augmenter leur fréquence ?
- Le problème de la fracture numérique constitue toujours un problème, depuis le premier confinement.